



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pollution électromagnétique

Question écrite n° 63602

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les préoccupations des citoyens relatives à l'exposition aux ondes électromagnétiques émises par les antennes relais en France. Le risque a été confirmé par certains tribunaux administratifs qui ont demandé aux sociétés de téléphonie mobile de faire démonter des antennes-relais implantées à proximité de maisons ou d'établissements scolaires, en s'appuyant sur le principe de précaution. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur le sujet et les mesures envisagées pour rassurer la population.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63602

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10795

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)